

FORMULAIRE

TITRES DE TRANSPORT SOLIDAIRES

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 18 ANS
NON ÉTUDIANTES POUR LES TITRES DE TRANSPORTS SOLIDAIRES HABITANTS
DANS L'AGGLOMÉRATION BÉZIERS MÉDITERRANÉE

Création de carte renouvellement annuel

Je choisis ma carte : carte mensuelle solidaire 2.00 euros carte 10 voyages solidaires 2.30 euros

Afin d'éviter une affluence de personnes et une trop longue attente à notre agence commerciale Boutic'Bus, nous vous encourageons à acheter votre abonnement sur une période de 2 mois, minimum.

Civilité Madame Mademoiselle Monsieur

Nom * : Prénom * :

Adresse * :

Code postal * : Ville * :

Mail (vivement conseillé) : Téléphone * :

Numéro sécurité sociale * :

* mentions obligatoires

Pièces administratives à fournir (photocopie) *

- Pièce nationale d'identité de chaque demandeur ou
- Carte de séjour de 10 ans et validité de 1 an à la date du dépôt du dossier**
- Carte vitale. Numéro de sécurité sociale de chaque demandeur ou CMU-C (personne en attente de carte de séjour)
- Justificatif de domicile (loyer, électricité)
- Hébergé : certificat d'hébergement + quittance de loyer + avis d'imposition de l'hébergeur.
- Dernier avis d'imposition sur le revenu (recto verso)
- Attestation CAF des **3 derniers mois**

Ressources de tous les membres du foyer (suivant la situation)

PLUS SI VOUS ÊTES :

- salarié**, 3 derniers bulletins de salaire
- en recherche d'emploi**, 3 derniers relevés de paiement de pole emploi ou 3 dernières attestation de paiement du RSA.
- retraité**, Déclaration fiscale des caisses de retraite ou 3 derniers relevés de compte
- en arrêt de travail ou percevez une rente**, 3 derniers relevés d'indemnités journalières ou rente
- invalidé inférieure à 80%**, 3 derniers relevés de paiement de pension d'invalidité.

Gratuité

La gratuité est accordée aux mutilés de guerre, aux mutilés du travail et aux invalides civils dont le handicap est égal ou supérieur à 80 %, aux élèves de SEGPA.

Les justificatifs à jour à fournir tous les ans à jour nécessaires sont :

- Carte d'invalidité en cours,
- Notification de l'organisme compétent pour délivrer la carte d'invalidité (MDPH, autre...)
- Une photo d'identité (à la création du support)

La gratuité est également accordée à tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte. hors groupe scolaire ou de centre de loisirs ainsi qu'aux élèves de SEGPA. (imprimé spécifique à remplir).

INFORMATIONS / 0800 80 80 80 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00. (Service et appel gratuits - Touche 4)

DOSSIER A RENVOYER OU DÉPOSER

Par courrier : Vectalia Béziers Méditerranée - Service titres solidaires - 3 rue André Blondel - 34500 Béziers

En déposant les documents à l'agence commerciale dans la boîte aux lettres prévu à cet effet.

Boutic bus, place du Général de Gaulle, 34500 Béziers

Par mail : beemobsolidaires@vectalia.fr

Le délai de traitement des dossiers solidaires est de 10 à 15 jours ouvrés